

Le plan devra être respecté, dans le cas d'un aménagement différent, il doit n'y avoir aucune emprise dans les zones de circulation et sur les dégagements (maintien des Unités de Passage et de la vacuité des dégagements) et sera validé par les services prévention SDIS.

C.2.3.6.2 Occupation publique de l'Orchestra public debout

Mise en œuvre de système type « crash barrières » normalisé au droit de la scène, avec un espace de 2 Unités de Passage (2 UP = 1,40 mètre) entre la scène et les barrières pour le service d'ordre.

C.2.3.6.3 Occupation publique de la Cavea

Les escaliers, dégagements et circulations sont maintenus libres de tout encombrement (rappel) ou de tout rassemblement potentiel.

C.2.3.6.4 Occupation publique de la Scène

Les locaux techniques sont identifiés et restent interdits au public.

Une protection physique devra délimiter et sécuriser le bord de scène (antichute).

C.2.3.7 Effectifs

Localisation placement		Portes d'accès	Zones	Effectif	Effectif cumulé
Cavea	1 ^{ère} série	Porte 1	B + D	1 900	1 900
Cavea	1 ^{ère} série	Porte 2	A + C	1 900	3 800
Cavea	2 ^{ème} série	Porte 3	F + H	1 300	5 100
Cavea	2 ^{ème} série	Porte 4	E + G	1 300	6 400
Cavea	3 ^{ème} série	Porte 3	K	1 200	7 600
Cavea	3 ^{ème} série	Porte 4	J	600	8 200
Orchestra	Debout / assis	Porte 1		800 / 280	9 000 / 8 480

C.2.3.8 Service de sécurité

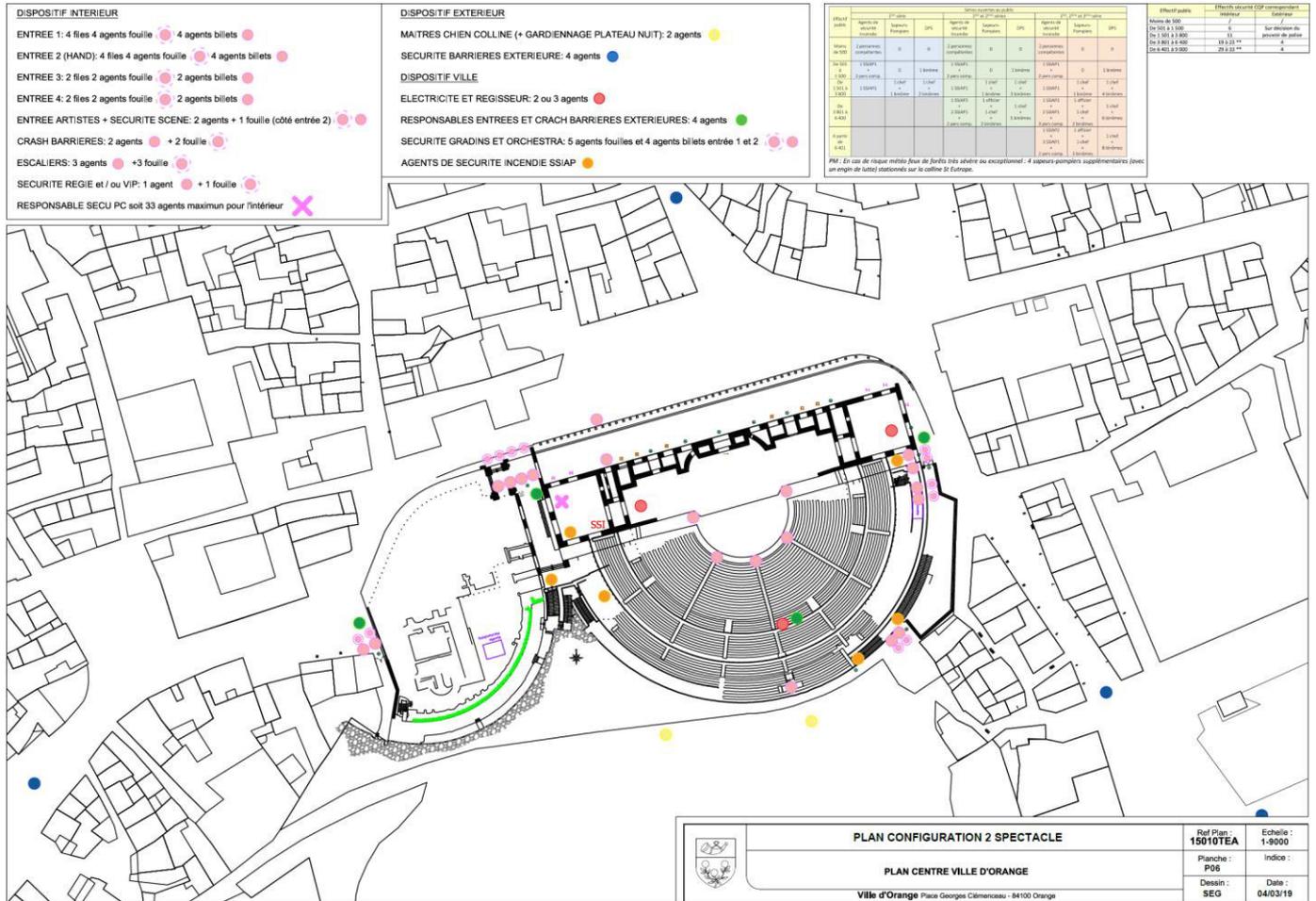
Le tableau ci-dessous doit se lire à double entrées : en fonction de l'effectif du public accueilli et en fonction des séries qui seront ouvertes sur décision de l'organisateur.

Effectif public	Séries ouvertes au public								
	1 ^{ère} série			1 ^{ère} et 2 ^{ème} séries			1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} série		
	Agents de sécurité Incendie	Sapeurs-Pompiers	DPS	Agents de sécurité Incendie	Sapeurs-Pompiers	DPS	Agents de sécurité Incendie	Sapeurs-Pompiers	DPS
Moins de 500	2 personnes compétentes	0	0	2 personnes compétentes	0	0	2 personnes compétentes	0	0
De 501 à 1 500	1 SSIAP1 + 2 pers comp.	0	1 binôme	1 SSIAP1 + 2 pers comp.	0	1 binôme	1 SSIAP1 + 2 pers comp.	0	1 binôme
De 1 501 à 3 800	1 SSIAP1	1 chef + 1 binôme	1 chef + 2 binômes	1 SSIAP1	1 chef + 1 binôme	1 chef + 3 binômes	1 SSIAP1	1 chef + 1 binôme	1 chef + 4 binômes
De 3 801 à 6 400				1 SSIAP2 + 2 SSIAP1 + 2 pers comp.	1 officier + 1 chef + 2 binômes	1 chef + 5 binômes	1 SSIAP2 + 2 SSIAP1 + 3 pers comp.	1 officier + 1 chef + 2 binômes	1 chef + 6 binômes
A partir de 6 401							1 SSIAP2 + 3 SSIAP1 + 2 pers comp.	1 officier + 1 chef + 3 binômes	1 chef + 8 binômes

C.2.3.9 Service de sûreté

Effectif public	Effectifs sécurité CQP correspondant	
	Intérieur	Extérieur
Moins de 500	/	/
De 501 à 1 500	6	Sur décision du pouvoir de police
De 1 501 à 3 800	11	
De 3 801 à 6 400	19 à 23 **	4
De 6 401 à 9 000	29 à 33 **	4

** selon typologie de l'évènement : prendre contact avec les services municipaux concernés.



Voir plan P06 en annexes

C.3 Configuration 3 : organisation de manifestations (salons, expositions...)

C.3.1 Présentation de la configuration

Le responsable de la sécurité est l'Organisateur (rappel) qui informe l'ensemble de ses équipes et personnels divers, de la nécessité de repérer et respecter les dégagements et issues de secours.

Cette configuration concerne les manifestations de type salon, exposition... sur la scène et / ou dans l'orchestra.

Cette configuration instaure la mise en place d'un service de sécurité adapté et d'un chargé de sécurité.

Elle peut être concomitante avec la configuration 1 : visite du monument.

Les zones techniques, le toit, les zones de stockages ne sont pas accessibles au public.

C.3.2 Notice de sécurité

C.3.2.1 Chef d'établissement

Le chef d'établissement peut être :

- La Mairie d'Orange si elle est organisatrice ou loueur (mise à disposition),
- Le directeur de la DSP (ou son représentant) si il est organisateur ou loueur (mise à disposition)

C.3.2.2 Classement

Classement de l'établissement : type PA de 1ère catégorie avec activité secondaire de type T.

C.3.2.3 Effectifs

Le responsable de la sécurité, présent sur site toute la durée de la manifestation, peut être un SSIAP3 ou un chargé de sécurité AP2 ou PRV2.

Si l'effectif total (public + exposants) dépasse 1 500 personnes, le responsable de la sécurité est obligatoirement un chargé de sécurité AP2 ou PRV2.

Le responsable de la sécurité est sous la responsabilité de l'organisateur. Il présente le projet et les plans d'implantation qui détermine l'effectif admissible à déclarer et commande le service de sécurité cohérent et réglementaire.

Pour mémoire, il est pris en compte une FMI = 1 pers/m²

Les effectifs maxima fournis ne tiennent pas compte de l'aménagement du lieu (tables...).

Lieu	Superficie	Effectif maximum admissible
Scène	700 m ²	700
Orchestra	380 m ²	380
Forum	280 m ²	280

C.3.2.4 Moyens de secours

L'organisateur établit le plan de salle* qui respecte les effectifs maximum admissibles, les circulations, les dégagements et les issues de secours en partenariat avec le chargé de sécurité.

L'organisateur doit respecter le protocole du service de sécurité adapté à l'effectif (FMI*) qu'il déclare et s'engage à le respecter grâce à un comptage des entrées / sorties.

Le chargé de sécurité et son service sécurité dispose de toutes les capacités d'ouverture des issues, d'un moyen de communication mobile avec l'organisateur et la boutique et d'une lampe puissante (si heures de nuit).

Il aura en charge l'évacuation vers l'endroit le plus judicieux par rapport au sinistre.

Il dispose d'une alarme de type 4 (mégaphone) pour donner les consignes.

Des extincteurs appropriés aux risques et des éclairages de sécurité (BAES) sont positionnés dans le théâtre antique.

Dans le cadre de l'utilisation de la scène, un système empêchant la chute devra être mis en œuvre.

C.3.2.5 Moyens d'accès

Un agent dédié au comptage entrées et sorties sera en charge du maintien de la vacuité du dégagement et du respect des effectifs. Il disposera d'un moyen de comptage précis, d'un moyen de communication mobile avec l'organisateur et le chargé de sécurité et d'une lampe puissante (si heures de nuit).

En cas d'évènement, il participe à l'évacuation du public sous les ordres du chargé de sécurité.

C.3.2.6 Vérifications techniques

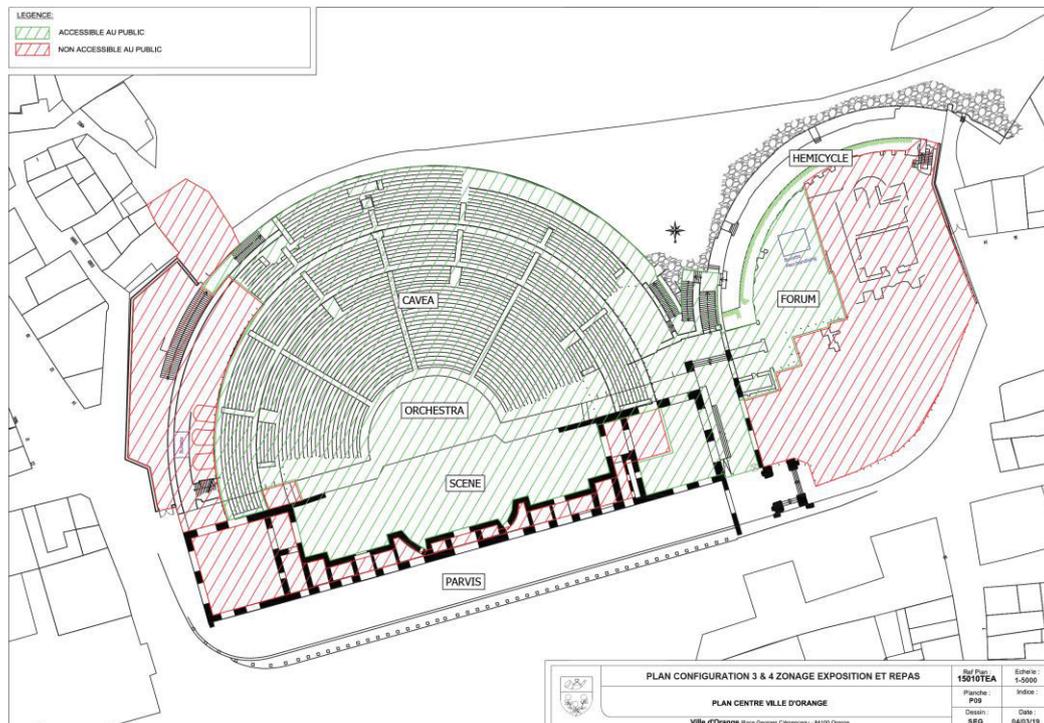
L'ensemble des installations techniques rajoutées afin de servir le spectacle (stands...) devront être contrôlées par un organisme de contrôle. Le rapport sans réserves devra être à disposition.

C.3.2.7 Services de sécurité et de sûreté

Effectif Public	Agents de sécurité incendie	DPS	CQP
Moins de 300	Sous la responsabilité de l'organisateur	Sous la responsabilité de l'organisateur	Sous la responsabilité de l'organisateur
De 301 à 500	1 SSIAP 1 + 1 pers compétente	Sous la responsabilité de l'organisateur	2
A partir de 501	1 SSIAP 2 + 2 SSIAP 1	1 binôme	6

C.3.2.8 Nota

Une organisation déclarée qui dépasserait les effectifs maximum déterminés ci-dessus nécessite une demande spécifique – avec dossier adapté – auprès de la Mairie qui peut prendre toute disposition en matière de secours à personnes pour assurer la sécurité lors d'un rassemblement de personnes, sur son territoire de compétences. A ce titre il peut imposer à l'organisateur un DPS et/ou service de sécurité dimensionné(s) selon les modalités du référentiel national de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile ou après avis auprès des services compétents.



Voir plan P09 en annexes

C.4 Configuration 4 : organisation de manifestation (repas ou buffet)

C.4.1 Présentation de la configuration

Le responsable de la sécurité est l'Organisateur (*rappel*) qui informe l'ensemble de ses équipes et personnels divers, de la nécessité de repérer et respecter les dégagements et issues de secours.

Cette configuration concerne les repas assis ou les buffets debout sur la scène et / ou dans l'orchestra et / ou dans le forum.

Elle peut être concomitante avec la configuration 1 : visite du monument.

Les zones techniques, le toit, les zones de stockages ne sont pas accessibles au public.

C.4.2 Notice de sécurité

C.4.2.1 Chef d'établissement

Le chef d'établissement peut être :

- La Mairie d'Orange si elle est organisatrice ou loueur (mise à disposition),
- Le directeur de la DSP (ou son représentant) si il est organisateur ou loueur (mise à disposition)

C.4.2.2 Classement

Classement de l'établissement : type PA de 1ère catégorie avec activité secondaire de type N.

C.4.2.3 Effectifs

Pour mémoire, il est pris en compte une FMI = 1 pers/m² dans le cadre de repas assis.

Les effectifs maxima fournis ne tiennent pas compte de l'aménagement du lieu (tables...).

Lieu	Superficie	Effectif maximum admissible
Scène	700 m ²	700
Orchestra	380 m ²	380
Forum	280 m ²	280

Pour mémoire, il est pris en compte une FMI = 2 pers/m² dans le cadre de buffet (repas debout)

Les effectifs maxima fournis ne tiennent pas compte de l'aménagement du lieu (tables...).

Lieu	Superficie	Effectif maximum admissible
Scène	700 m ²	1 400
Orchestra	380 m ²	760
Forum	280 m ²	560

C.4.2.4 Moyens de secours

L'organisateur établit le plan de salle* qui respecte les effectifs maximum admissibles, les circulations, les dégagements et les issues de secours.

Il nommera 2 personnes compétentes* qui assureront le service de sécurité. Ils disposeront d'une lampe puissante (si heures de nuit). Ils auront en charge l'évacuation vers l'endroit le plus judicieux par rapport au sinistre.

Ils disposeront d'une alarme de type 4 (mégaphone) pour donner les consignes.

Des extincteurs appropriés aux risques et des éclairages de sécurité (BAES) sont positionnés dans le théâtre antique.

En cas d'utilisation de la scène, un système empêchant la chute devra être mis en œuvre.

C.4.2.5 Moyens d'accès

Un agent dédié au comptage entrées et sorties sera en charge du maintien de la vacuité du dégagement. Il disposera d'un moyen de comptage précis, d'un moyen de communication mobile avec l'organisateur et le personnel compétent et d'une lampe puissante (si heures de nuit).

En cas d'évènement, il participe à l'évacuation du public sous les ordres de l'organisateur.

C.4.2.6 Vérifications techniques

L'ensemble des installations techniques rajoutées afin de servir le spectacle (stands...) devront être contrôlées par un organisme de contrôle. Le rapport sans réserves devra être à disposition.

C.4.2.7 Services de sécurité et de sûreté

C.4.2.7.1 Repas assis

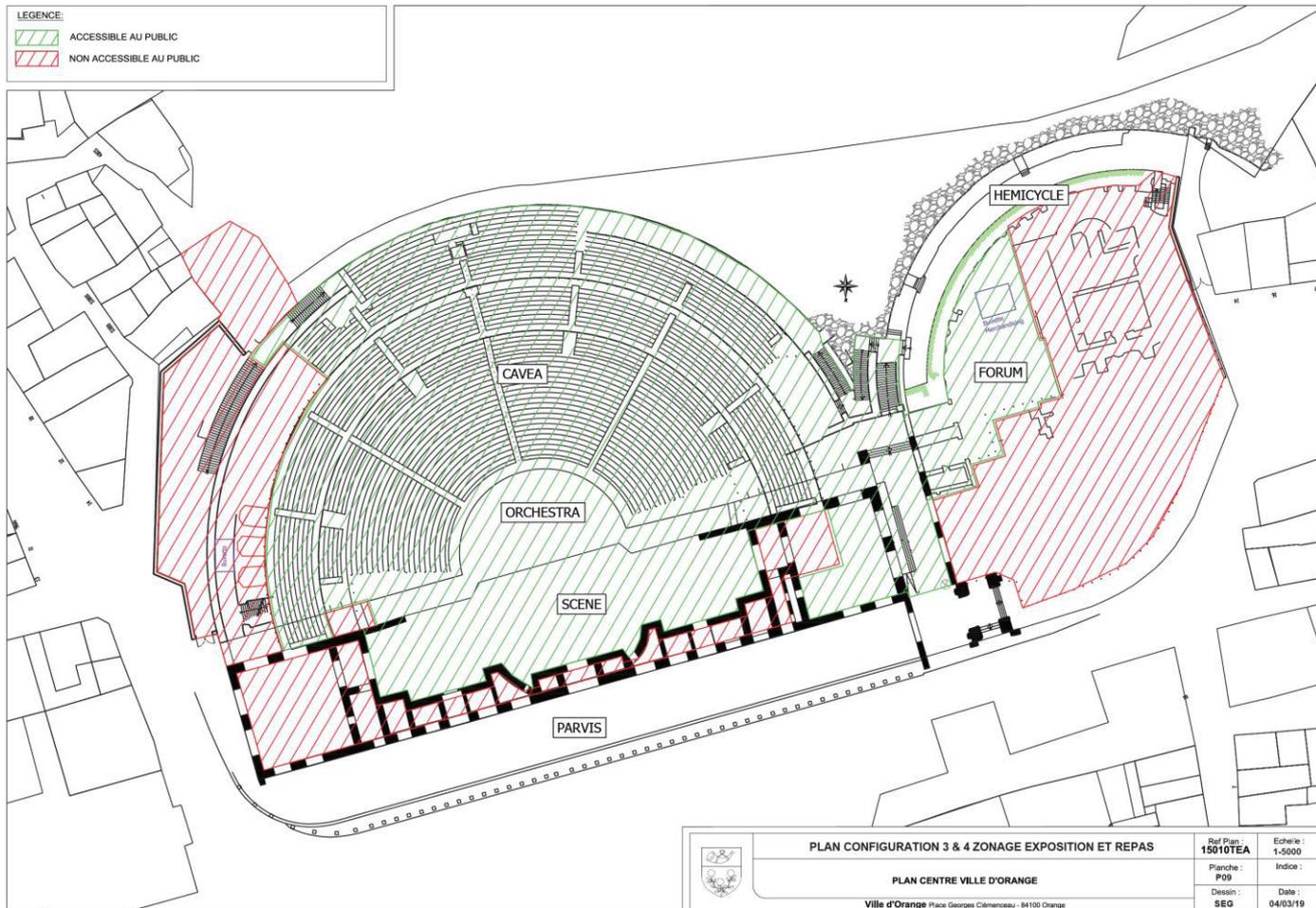
Effectif Public	Agents de sécurité incendie	DPS	CQP
Moins de 300	Sous la responsabilité de l'organisateur	Sous la responsabilité de l'organisateur	Sous la responsabilité de l'organisateur
De 301 à 500	1 SSIAP 1 + 1 pers compétente	Sous la responsabilité de l'organisateur	2
A partir de 501	1 SSIAP 2 + 2 SSIAP 1	1 binôme	6

C.4.2.7.2 Buffet debout

Effectif Public	Agents de sécurité incendie	DPS	CQP
Moins de 500	Sous la responsabilité de l'organisateur	Sous la responsabilité de l'organisateur	Sous la responsabilité de l'organisateur
De 501 à 1 000	1 SSIAP 1 + 2 pers compétentes	1 binôme	4
De 1 001 à 1 500	1 SSIAP 1 + 2 pers compétentes	1 binôme	6
A partir de 1 501	1 SSIAP 1 + 2 pers compétentes	2 binômes	6 + 2 par tranche de 500

C.3.2.8 Nota

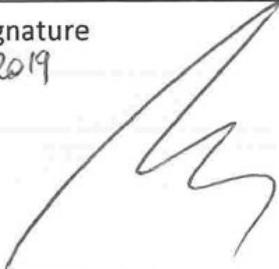
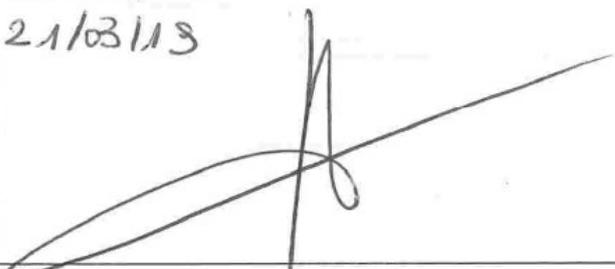
Une organisation déclarée qui dépasserait les effectifs maximum déterminés ci-dessus nécessite une demande spécifique – avec dossier adapté – auprès de la Mairie qui peut prendre toute disposition en matière de secours à personnes pour assurer la sécurité lors d'un rassemblement de personnes, sur son territoire de compétences. A ce titre il peut imposer à l'organisateur un DPS et/ou service de sécurité dimensionné(s) selon les modalités du référentiel national de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile ou après avis auprès des services compétents.



Voir plan P09 en annexes

4 Les Gestionnaires / organisateurs institutionnels

signent ce document, s'engagent et attestent en respecter l'intégralité des prescriptions.

Pour la Mairie d'Orange, Jacques BOMPARD, Maire en exercice	Date et signature 28-3-2019 
Pour la société en charge de la DSP – Culturespace, BETH Christophe, Directeur	Date et signature 28/03/2019 
Pour la SPL Les Chorégies d'Orange, GRINDA Jean-Louis, Directeur	Date et signature 21/03/19 

Dans le cadre de la location ou mise à disposition par eux à un tiers (association, privé, producteur ...) le dossier doit être systématiquement respecté et l'attestation annexe 1 ou annexe 2 (selon la configuration) signée par celui-ci.

La notion de mise à disposition ou d'accès gratuit ou payant, n'affecte en rien la nécessité de respecter les règlements en vigueur et ce Cahier des Charges d'Exploitation.

5 ANNEXES

5.1 Plans

P01 : PLAN GENERAL

P02 : EVACUATIONS PAR SERIES

P03 : REPERAGE DES OUVERTURES

P04 : MOYENS DE SECOURS

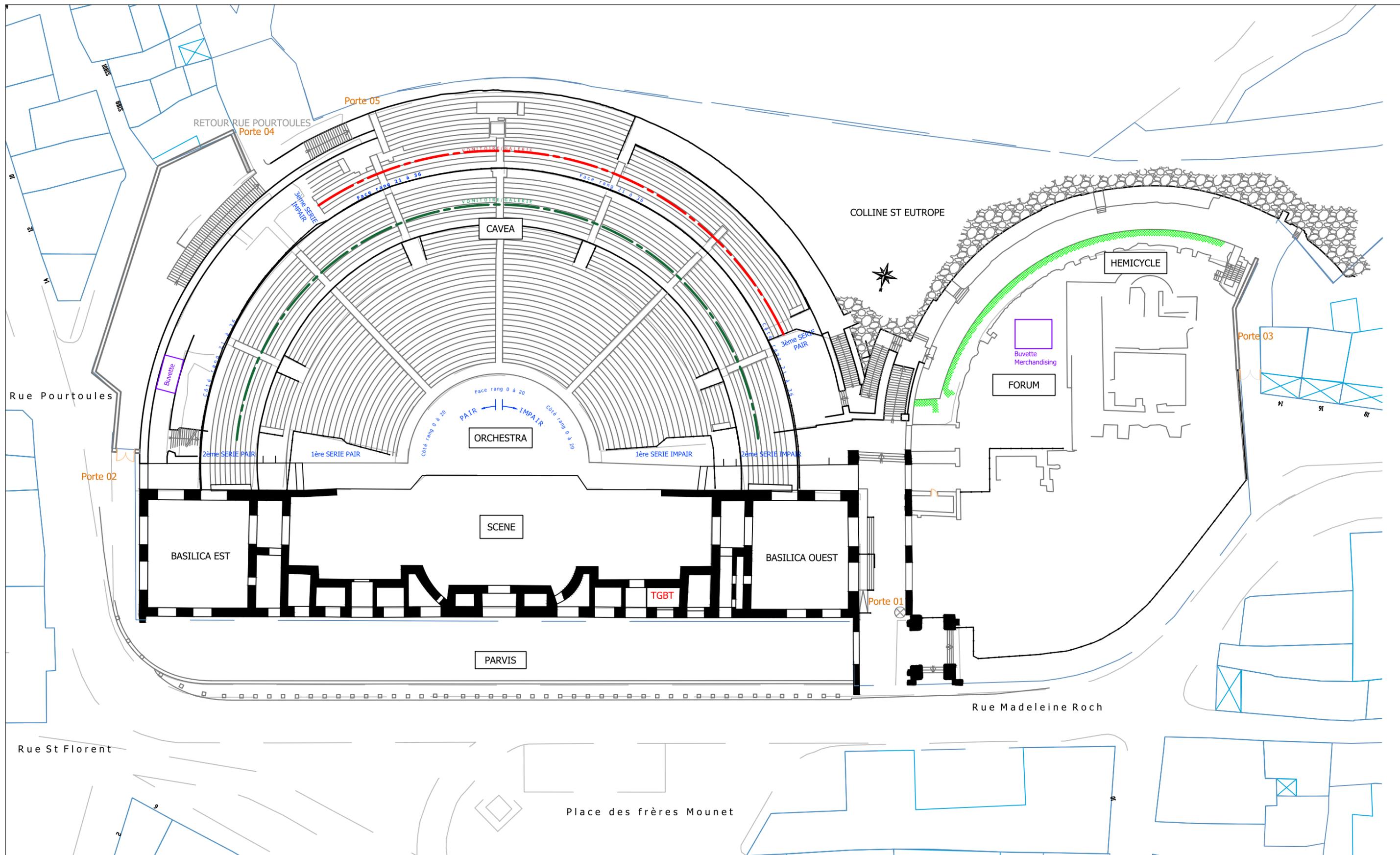
P05 : PLAN D'EVACUATION

P06 : PLAN CONFIGURATION 2 - SPECTACLES

P07 : PLAN DISPOSITIF SECURITE

P08 : PLAN CONFIGURATION 1 - MUSEE

P09 : PLAN CONFIGURATIONS 3 & 4 - SALON & REPAS



Phase -	Affaire : 15010TEA
Echelle : 1-500	Ref Plan : ARC EDL RDC
Indice : 0	Planche : 01
Date : 04-03-2019	Dessin : PHG

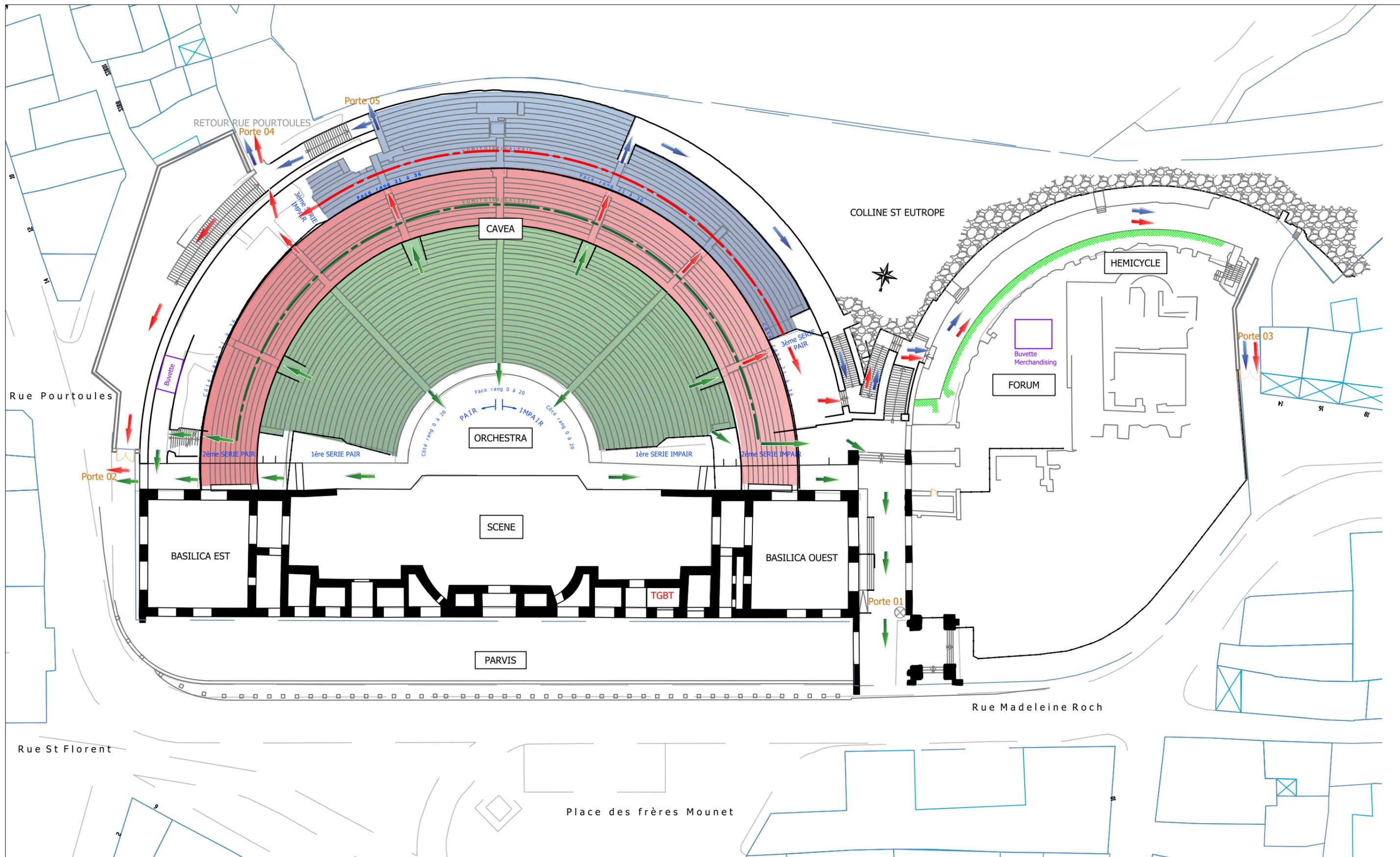
PLAN GENERAL

CAHIER DES CHARGES D'EXPLOITATION

Adresse de l'opération : Théâtre Antique National - 84100 Orange

Maitre d'Ouvrage : **Ville d'Orange** Place Georges Clémenceau - 84100 Orange





Phase -	Affaire : 15010TEA
Echelle : 1-500	Ref Plan : ARC EDL RDC
Indice : 0	Planche : 02
Date : 04-03-2019	Dessin : PHG

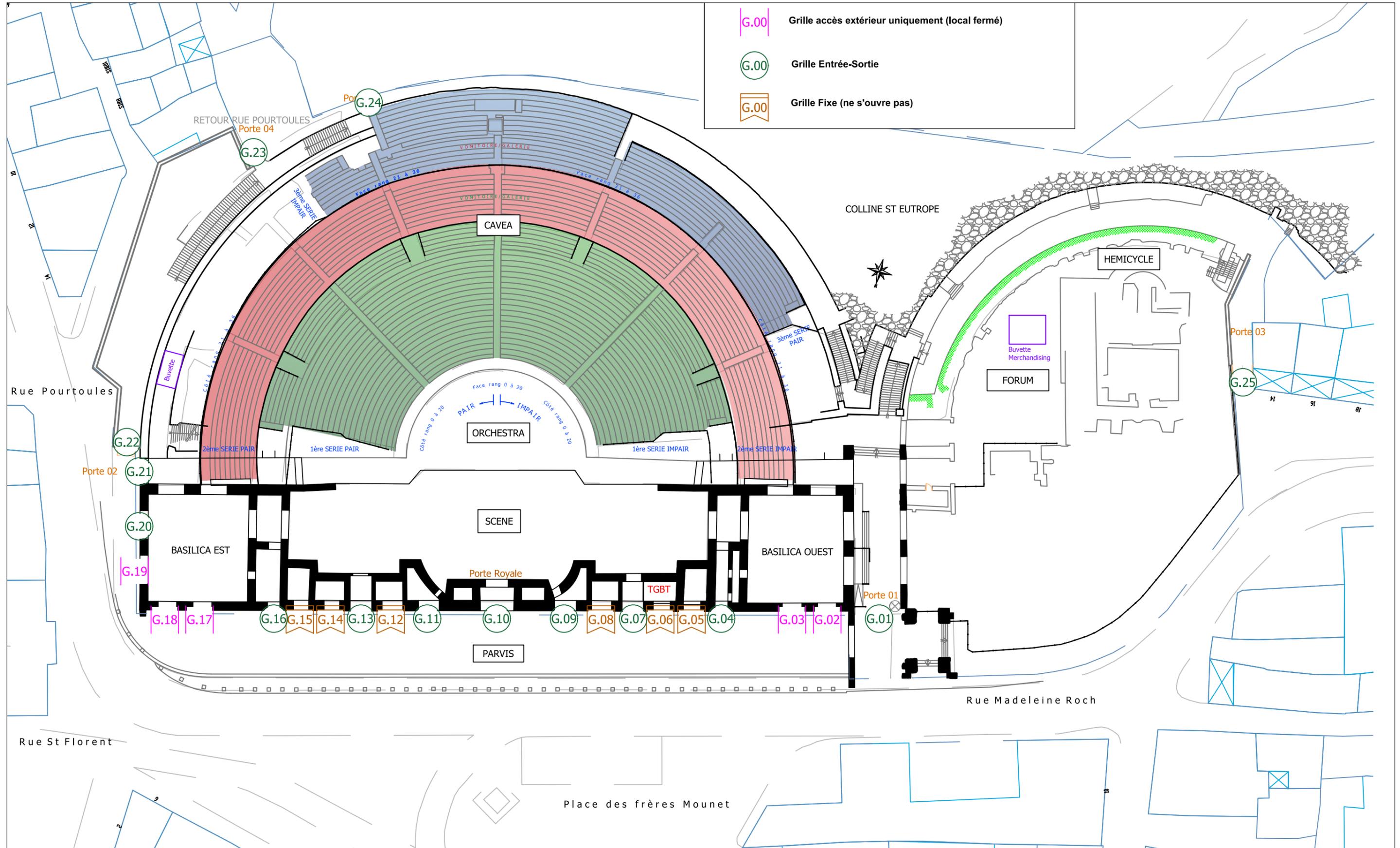
EVACUATIONS PAR SERIES

CAHIER DES CHARGES D'EXPLOITATION
 Adresse de l'opération : Théâtre Antique National - 84100 Orange

Maitre d'Ouvrage : **Ville d'Orange** Place Georges Clémenceau - 84100 Orange



| G.00 Grille accès extérieur uniquement (local fermé)
G.00 Grille Entrée-Sortie
G.00 Grille Fixe (ne s'ouvre pas)



Phase : -	Affaire : 15010TEA
Echelle : 1-500	Ref Plan : ARC EDL RDC
Indice : 0	Planche : 03
Date : 04-03-2019	Dessin : PHG

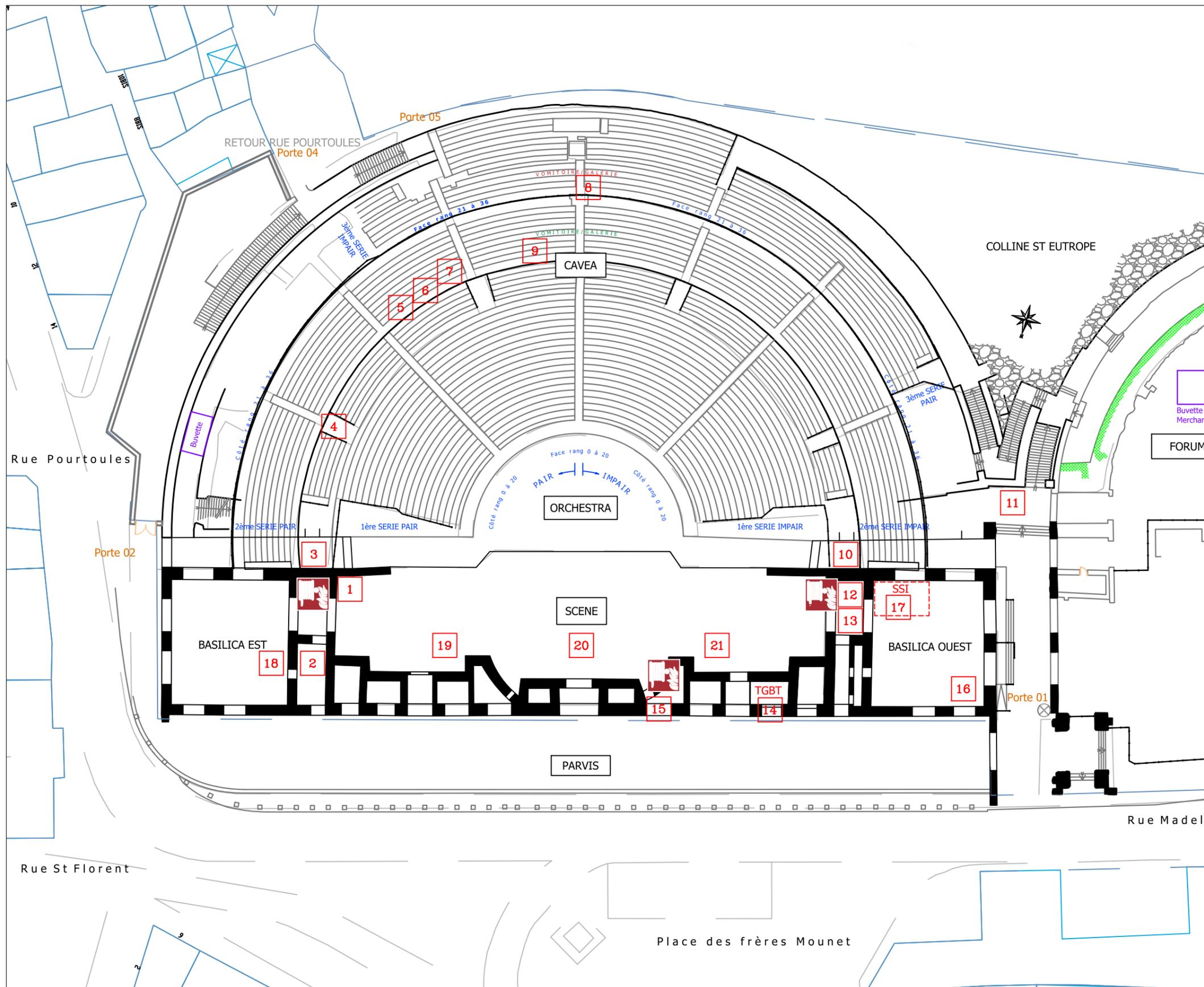
REPERAGES DES OUVERTURES

CAHIER DES CHARGES D'EXPLOITATION

Adresse de l'opération : Théâtre Antique National - 84100 Orange

Maitre d'Ouvrage : Ville d'Orange Place Georges Clémenceau - 84100 Orange





INDEX EXTINCTEURS THEATRE ANTIQUE			
N°	Localisation	Type	Poids
1	Machinerie ascenseur	CO ₂	2 kg
2	RDC ascenseur	poudre	9 kg
3	Local technique Basilica	CO ₂	2 kg
4	Local technique électrique	CO ₂	2 kg
5	Grotte film historique	CO ₂	2 kg
6	Grotte 1900's	CO ₂	2 kg
7	Grotte Pop-Rock	CO ₂	2 kg
8	Local technique	CO ₂	2 kg
9	Grotte Chorégies	CO ₂ poudre	2 kg 6 kg
10	Local technique Basilica	CO ₂	2 kg
11	Salle de réalité virtuelle	CO ₂	2 kg
12	Basilica Ouest	CO ₂	2 kg
13	Basilica Ouest	poudre	9 kg
14	TGBT	CO ₂	5 kg
15	Entre-deux murs	CO ₂	5 kg
16	Espace accueil RDC	4 x CO ₂	2 kg
	Espace accueil R+1	2 x CO ₂	2 kg
17	Local SSI	CO ₂	2 kg
18	R+6 Monte-charges	CO ₂	2 kg
19	Passerelle technique toit	CO ₂	2 kg
20	Passerelle technique toit	CO ₂	2 kg
21	Passerelle technique toit	CO ₂	2 kg

Phase : -	Affaire : 15010TEA
Echelle : 1-500	Ref Plan : ARC EDL RDC
Indice : 0	Planche : 04
Date : 04-03-2019	Dessin : PHG

MOYENS DE SECOURS

CAHIER DES CHARGES D'EXPLOITATION

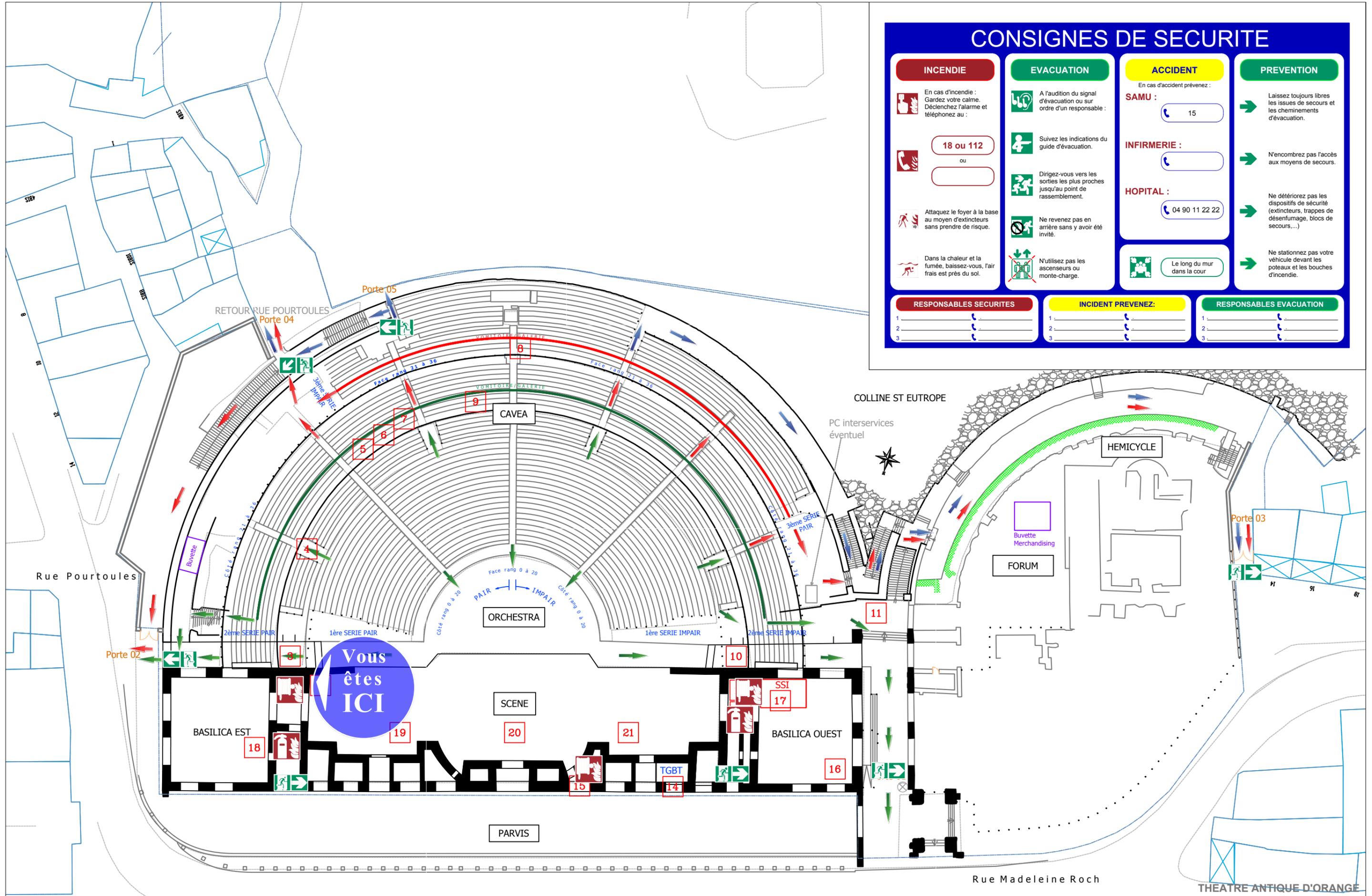
Adresse de l'opération : Théâtre Antique National - 84100 Orange

Maitre d'Ouvrage : Ville d'Orange Place Georges Clémenceau - 84100 Orange



CONSIGNES DE SECURITE

INCENDIE	EVACUATION	ACCIDENT	PREVENTION
<p>En cas d'incendie : Gardez votre calme. Déclenchez l'alarme et téléphonez au :</p> <p>18 ou 112 ou</p> <p>Attaquez le foyer à la base au moyen d'extincteurs sans prendre de risque.</p> <p>Dans la chaleur et la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.</p>	<p>A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :</p> <p>Suivez les indications du guide d'évacuation.</p> <p>Dirigez-vous vers les sorties les plus proches jusqu'au point de rassemblement.</p> <p>Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.</p> <p>N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charge.</p>	<p>En cas d'accident prévenez :</p> <p>SAMU : 15</p> <p>INFIRMERIE :</p> <p>HOPITAL : 04 90 11 22 22</p> <p>Le long du mur dans la cour</p>	<p>Laissez toujours libres les issues de secours et les cheminements d'évacuation.</p> <p>N'encombrez pas l'accès aux moyens de secours.</p> <p>Ne détériorez pas les dispositifs de sécurité (extincteurs, trappes de désenfumage, blocs de secours...)</p> <p>Ne stationnez pas votre véhicule devant les poteaux et les bouches d'incendie.</p>
<p>RESPONSABLES SECURITES</p> <p>1 _____</p> <p>2 _____</p> <p>3 _____</p>	<p>INCIDENT PREVENEZ:</p> <p>1 _____</p> <p>2 _____</p> <p>3 _____</p>	<p>RESPONSABLES EVACUATION</p> <p>1 _____</p> <p>2 _____</p> <p>3 _____</p>	



PLAN D'EVACUATION

DISPOSITIF INTERIEUR

- ENTREE 1: 4 files 4 agents fouille (4 agents billets)
- ENTREE 2 (HAND): 4 files 4 agents fouille (4 agents billets)
- ENTREE 3: 2 files 2 agents fouille (2 agents billets)
- ENTREE 4: 2 files 2 agents fouille (2 agents billets)
- ENTREE ARTISTES + SECURITE SCENE: 2 agents + 1 fouille (côté entrée 2)
- CRASH BARRIERES: 2 agents + 2 fouille
- ESCALIERS: 3 agents + 3 fouille
- SECURITE REGIE et / ou VIP: 1 agent + 1 fouille
- RESPONSABLE SECU PC soit 33 agents maximum pour l'intérieur

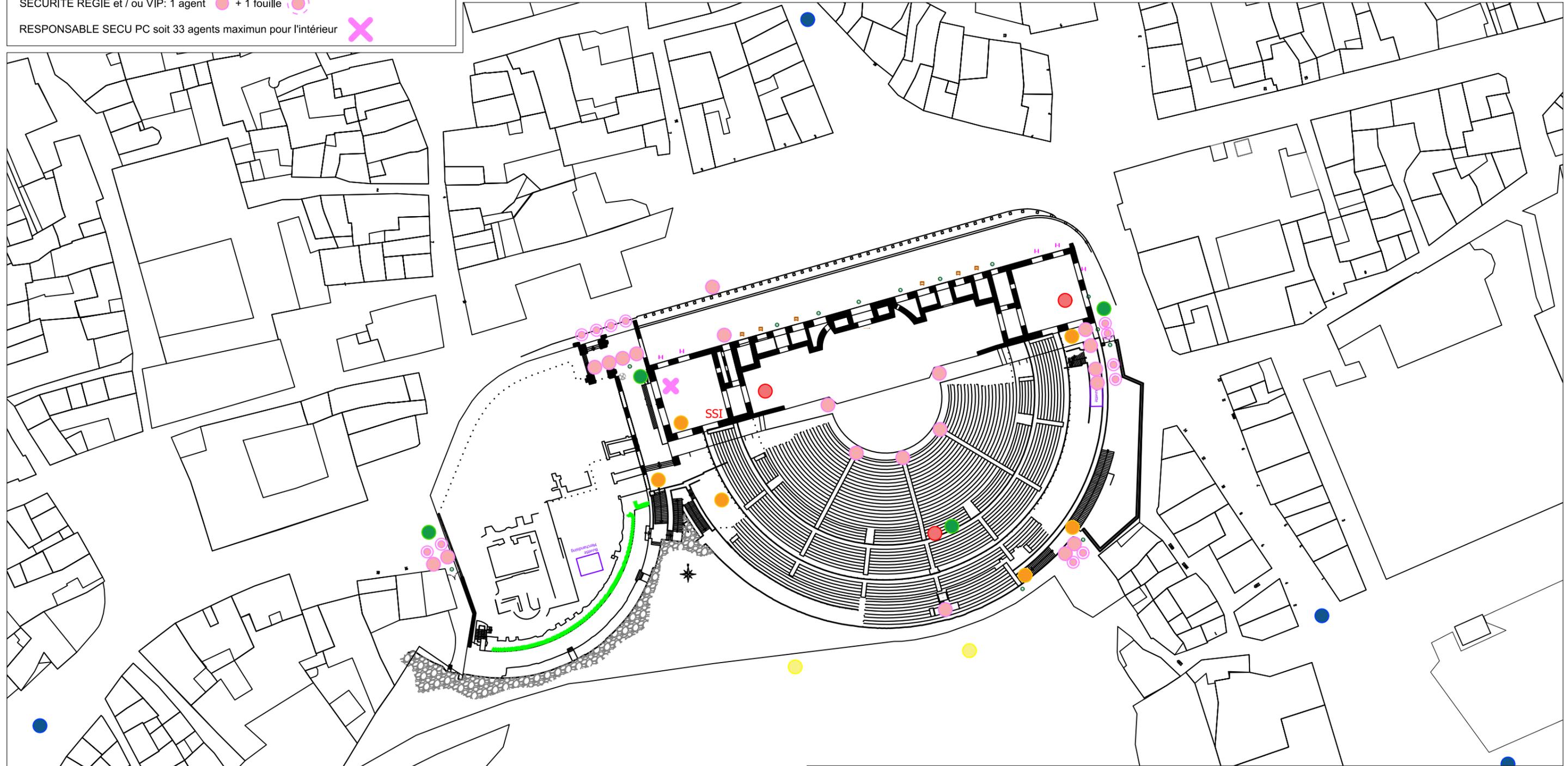
DISPOSITIF EXTERIEUR

- MAITRES CHIEN COLLINE (+ GARDIENNAGE PLATEAU NUIT): 2 agents
- SECURITE BARRIERES EXTERIEURE: 4 agents
- DISPOSITIF VILLE
- ELECTRICITE ET REGISSEUR: 2 ou 3 agents
- RESPONSABLES ENTREES ET CRACH BARRIERES EXTERIEURES: 4 agents
- SECURITE GRADINS ET ORCHESTRA: 5 agents fouilles et 4 agents billets entrée 1 et 2
- AGENTS DE SECURITE INCENDIE SSIAP

Effectif public	Séries ouvertes au public								
	1 ^{ère} série			1 ^{ère} et 2 ^{ème} séries			1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} série		
	Agents de sécurité incendie	Sapeurs-Pompiers	DPS	Agents de sécurité incendie	Sapeurs-Pompiers	DPS	Agents de sécurité incendie	Sapeurs-Pompiers	DPS
Moins de 500	2 personnes compétentes	0	0	2 personnes compétentes	0	0	2 personnes compétentes	0	0
De 501 à 1 500	1 SSIAP1 + 2 pers comp.	0	1 binôme	1 SSIAP1 + 2 pers comp.	0	1 binôme	1 SSIAP1 + 2 pers comp.	0	1 binôme
De 1 501 à 3 800	1 SSIAP1	1 chef + 1 binôme	1 chef + 2 binômes	1 SSIAP1	1 chef + 1 binôme	1 chef + 3 binômes	1 SSIAP1	1 chef + 1 binôme	1 chef + 4 binômes
De 3 801 à 6 400				1 SSIAP2 + 2 SSIAP1 + 2 pers comp.	1 officier + 1 chef + 2 binômes	1 chef + 5 binômes	1 SSIAP2 + 2 SSIAP1 + 3 pers comp.	1 officier + 1 chef + 2 binômes	1 chef + 6 binômes
A partir de 6 401							1 SSIAP2 + 3 SSIAP1 + 2 pers comp.	1 officier + 1 chef + 3 binômes	1 chef + 8 binômes

PM : En cas de risque météo feux de forêts très sévère ou exceptionnel : 4 sapeurs-pompiers supplémentaires (avec un engin de lutte) stationnés sur la colline St Eutrope.

Effectif public	Effectifs sécurité COP correspondant	
	Intérieur	Extérieur
Moins de 500	/	/
De 501 à 1 500	6	Sur décision du pouvoir de police
De 1 501 à 3 800	11	4
De 3 801 à 6 400	19 à 23 **	4
De 6 401 à 9 000	29 à 33 **	4





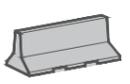
PLAN CONFIGURATION 2 SPECTACLE

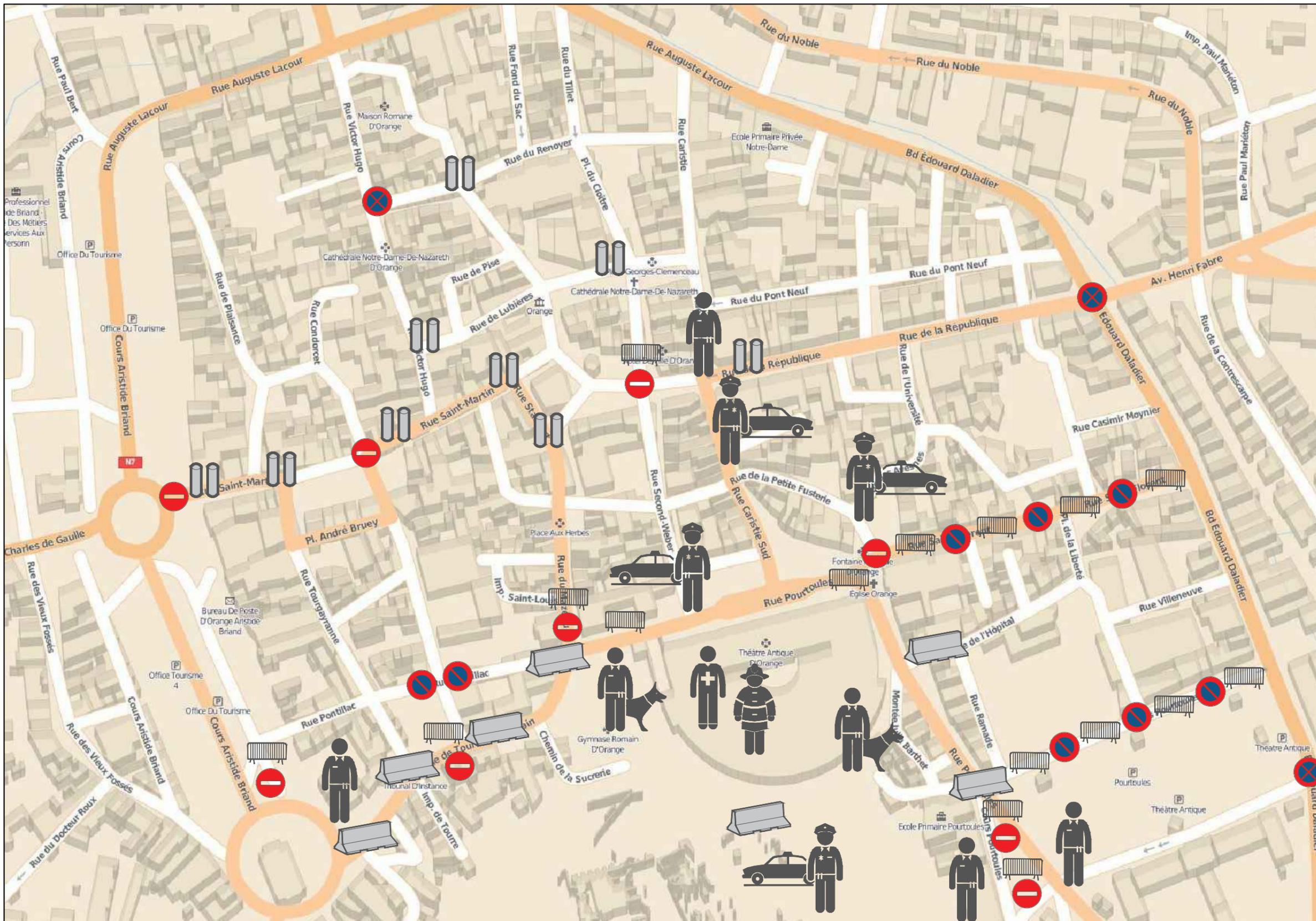
PLAN CENTRE VILLE D'ORANGE

Ville d'Orange Place Georges Clémenceau - 84100 Orange

Ref Plan : 15010TEA	Echelle : 1-9000
Planche : P06	Indice :
Dessin : SEG	Date : 04/03/19

LEGENDE:

-  SECURITE
-  POLICE
-  SECOURISTE DPS
-  POMPIER
-  MAITRE CHIEN
-  PLOT BETON
-  GRILLE
-  BORNE RETRACTABLE

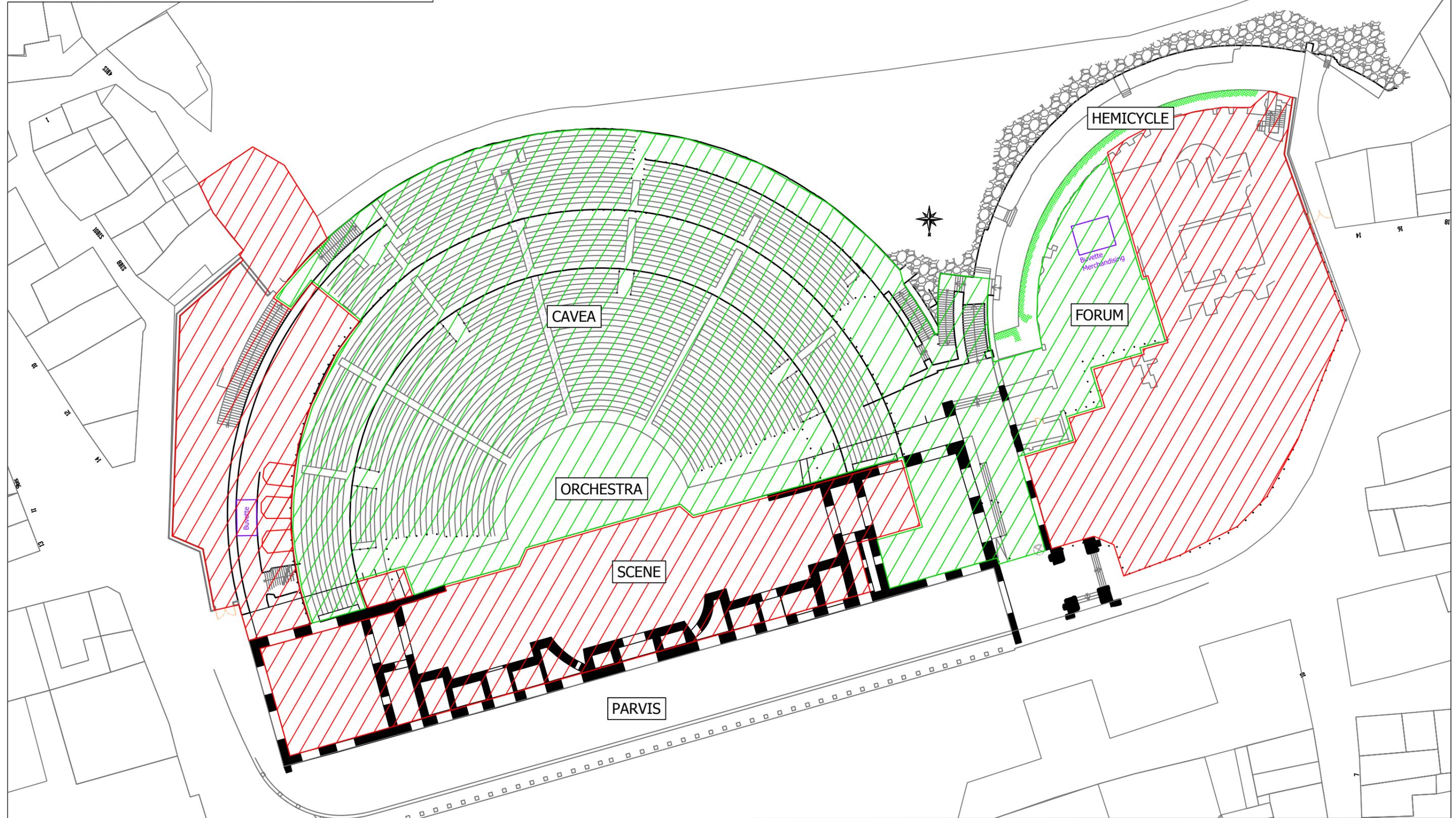


30m

	PLAN DISPOSITIF SECURITE SPECTACLE THEATRE ANTIQUE		Ref Plan : 15010TEA	Echelle :
	PLAN CENTRE VILLE D'ORANGE		Planche :	Indice :
	Ville d'Orange Place Georges Clémenceau - 84100 Orange		Dessin : SEG	Date : 28/02/19

LEGENDE:

	ACCESSIBLE AU PUBLIC
	NON ACCESSIBLE AU PUBLIC

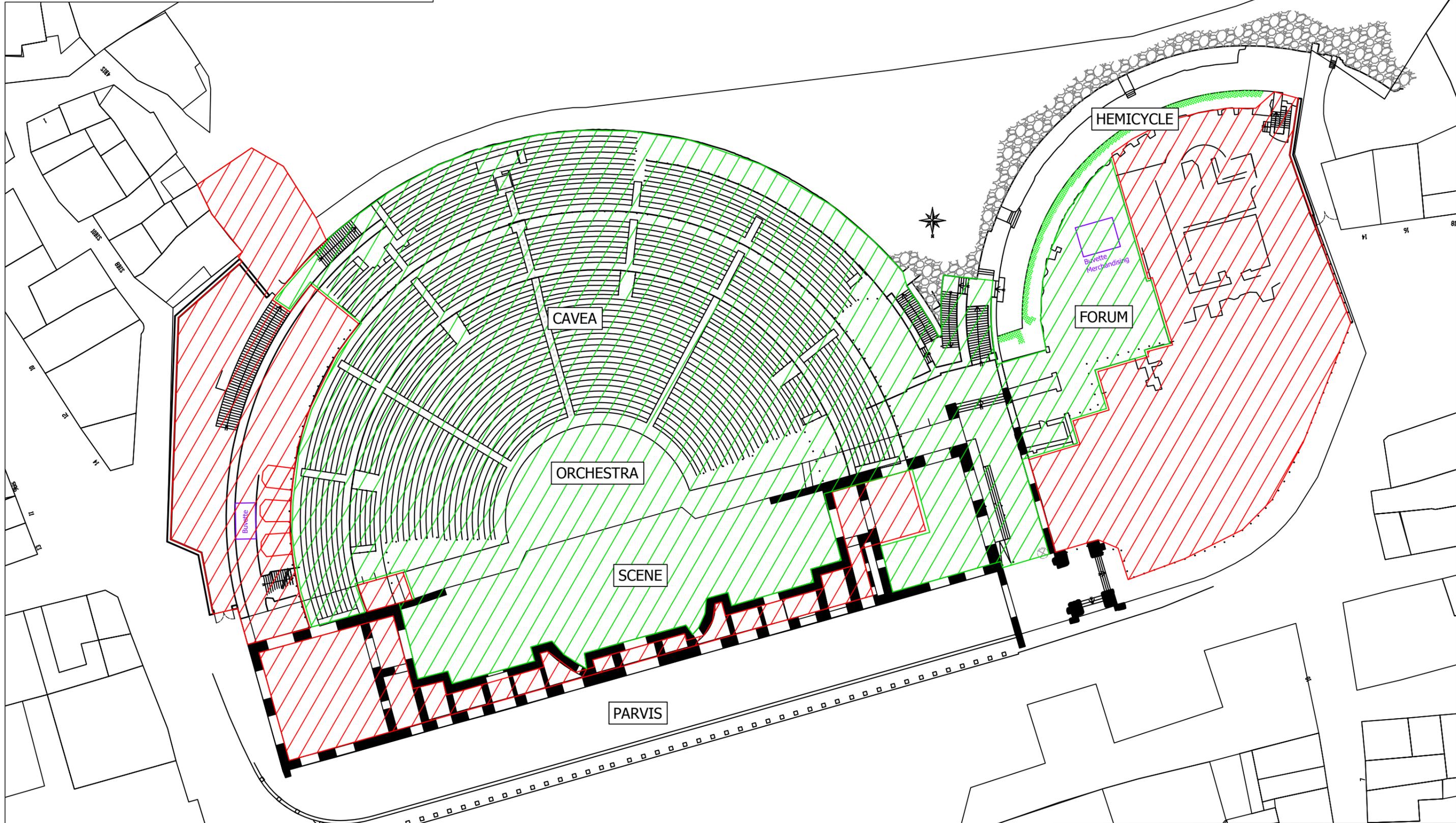


	PLAN CONFIGURATION 1 ZONE DE VISITE	Ref Plan : 15010TEA	Echelle : 1-5000
	PLAN CENTRE VILLE D'ORANGE	Planche : P08	Indice :
	Ville d'Orange Place Georges Clémenceau - 84100 Orange	Dessin : SEG	Date : 25/02/19

LEGENDE:

 ACCESSIBLE AU PUBLIC

 NON ACCESSIBLE AU PUBLIC



	PLAN CONFIGURATION 3 & 4 ZONAGE EXPOSITION ET REPAS		Ref Plan : 15010TEA	Echelle : 1-5000
	PLAN CENTRE VILLE D'ORANGE		Planche : P09	Indice :
	Ville d'Orange Place Georges Clémenceau - 84100 Orange		Dessin : SEG	Date : 04/03/19

5.2 ANNEXE 1 : engagement de l'organisateur – configuration 2 SPECTACLE

ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR

Je soussigné :
agissant pour le compte de
organisateur de l'événement :
date (s) :

ATTESTE être en possession d'un exemplaire du Cahier des Charges Fonctionnelles du Théâtre Antique d'Orange et en avoir pris connaissance.

M'ENGAGE à en respecter les termes et plus particulièrement la configuration type n° 2 avec une jauge programmée* de : personnes

M'ENGAGE à être titulaire de la licence 2 « producteur de spectacle » et de la licence 3 « diffuseur de spectacle ».

Avec un accueil placement libre (1)

Ou

Avec un accueil places numérotées (1)

*Toute augmentation de jauge après cette déclaration doit faire l'objet d'une demande d'autorisation spécifique et imposera systématiquement une adaptation du service de sécurité. Le SDIS 84 réservant sa réponse quant à cette modification en fonction de ses capacités opérationnelles. La réalité du dispositif en place contraint l'organisateur.

Des effets spéciaux sont prévus : dossier spécifique à joindre pour autorisation.

Cette utilisation ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé. (1)

L'évènement programmé ne correspond à aucune configuration type validée par le Cahier des Charges : dossier spécifique au titre de l'article GN6 du règlement de sécurité.

Cette configuration ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé. (1)

L'évènement programmé correspond à une configuration type mais je sollicite une dérogation au Cahier des Charges d'exploitation : dossier spécifique à joindre pour autorisation.

Cette dérogation ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé. (1)

L'organisateur	Date :	Signature
L'exploitant :	Date :	Signature

(1) Cocher la case correspondante

Fiche descriptive d'événement THÉÂTRE ANTIQUE d'Orange : SPECTACLE (configuration 2)

Nature et intitulé de la manifestation											
Date(s)											
Heure début de spectacle	_ _ h _ _										
Heure d'ouverture au public (minimum 1h30 avant début de spectacle)	_ _ h _ _										
Heure fin de spectacle (départ du public)	_ _ h _ _										
Occupation Orchestra places assises (280)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non										
Occupation Orchestra debout (800)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non										
Emprise technique de l'orchestra : précisez (extension de scène – orchestre...)											
Effectif public attendu / série réservée : DECLARATION DE JAUGE	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Moins de 500 personnes</td> <td>1^{ère} série</td> </tr> <tr> <td>De 501 à 1 500 personnes</td> <td>1^{ère} série</td> </tr> <tr> <td>De 1 501 à 3 800 personnes</td> <td>1^{ère} série</td> </tr> <tr> <td>De 3 801 à 6 400 personnes</td> <td>1^{ère} et 2^{ème} séries</td> </tr> <tr> <td>Plus de 6 401 personnes</td> <td>1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} séries</td> </tr> </table>	Moins de 500 personnes	1 ^{ère} série	De 501 à 1 500 personnes	1 ^{ère} série	De 1 501 à 3 800 personnes	1 ^{ère} série	De 3 801 à 6 400 personnes	1 ^{ère} et 2 ^{ème} séries	Plus de 6 401 personnes	1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} séries
	Moins de 500 personnes	1 ^{ère} série									
	De 501 à 1 500 personnes	1 ^{ère} série									
	De 1 501 à 3 800 personnes	1 ^{ère} série									
	De 3 801 à 6 400 personnes	1 ^{ère} et 2 ^{ème} séries									
	Plus de 6 401 personnes	1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} séries									
<i>Cocher la jauge concernée</i>											

Localisation placement		Portes d'accès	Zones	Effectif Zone	Effectif cumulé
Cavea	1 ^{ère} série	Porte 1	B + D	1 900	1 900
Cavea	1 ^{ère} série	Porte 2	A + C	1 900	3 800
Cavea	2 ^{ème} série	Porte 3	F + H	1 300	5 100
Cavea	2 ^{ème} série	Porte 4	E + G	1 300	6 400
Cavea	3 ^{ème} série	Porte 3	K	1 200	7 600
Cavea	3 ^{ème} série	Porte 4	J	600	8 200
Orchestra	Debout / assis	Porte 1		800 / 280	9 000 / 8 480

5.3 ANNEXE 2 : engagement de l'organisateur – configuration 3 MANIFESTATION (salon, exposition...)

ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR

Je soussigné :
agissant pour le compte de
organisateur de l'événement :
date (s) :

ATTESTE être en possession d'un exemplaire du Cahier des Charges Fonctionnelles du Théâtre Antique d'Orange et en avoir pris connaissance.

M'ENGAGE à en respecter les termes et plus particulièrement la configuration type n°3 avec une jauge programmée de : personnes

Des effets spéciaux sont prévus : dossier spécifique à joindre pour autorisation. **Cette utilisation ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé. (1)**

L'évènement programmé ne correspond à aucune configuration type validée par le Cahier des Charges : dossier spécifique au titre de l'article GN6 du règlement de sécurité. **Cette configuration ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé. (1)**

L'évènement programmé correspond à une configuration type mais je sollicite une dérogation au Cahier des Charges d'exploitation : dossier spécifique à joindre pour autorisation. **Cette dérogation ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé. (1)**

L'organisateur	Date :	Signature
L'exploitant :	Date :	Signature

(1) Cocher la case correspondante

Fiche descriptive d'événement THÉÂTRE ANTIQUE d'Orange : MANIFESTATION (configuration 3)

Nature et intitulé de la manifestation	
Date(s)	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ Et / ou jusqu'au _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
Heures d'ouverture quotidiennes Jours :	De _ _ _ h _ _ _ à _ _ _ h _ _ _
Heures d'ouverture quotidiennes Jours :	De _ _ _ h _ _ _ à _ _ _ h _ _ _
Installation sur scène : FMI = 700	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Installation sur Orchestra : FMI = 380	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Installation sur Forum : FMI = 280	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Déclaration d'effectifs instant T (jauge)	

Les intervenants :	
Pour la manifestation :	
L'organisateur :	
Organisateur	
Le chargé de sécurité	
Sécurité incendie (SSIAP ou personnes compétentes)	
Société de sécurité – sûreté (CQP)	
Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS)	
Le Chef d'établissement ...	
... ou son représentant :	
Pour mémoire :	
Le Théâtre Antique :	
Culturespaces	04 90 51 17 60
La mairie :	04 90 51 41 41
Service Manifestation	04 90 51 45 00
Service Culturel	04 90 51 44 76
Service Gestion du Domaine Public	04 90 51 42 61
Service Bâtiment	04 90 51 42 44
Service Patrimoine Historique	04 90 51 42 43
Les secours :	
Sapeurs-pompiers – SDIS 84 – Orange	04 90 81 71 20
Police nationale	04 90 11 33 30
Police Municipale	04 90 51 55 55

5.4 ANNEXE 3 : engagement de l'organisateur – configuration 4 MANIFESTATION (repas, buffet)

ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR

Je soussigné :

agissant pour le compte de

organisateur de l'événement :

date (s) :

ATTESTE être en possession d'un exemplaire du Cahier des Charges Fonctionnelles du Théâtre Antique d'Orange et en avoir pris connaissance.

M'ENGAGE à en respecter les termes et plus particulièrement la configuration type n°4 avec une jauge programmée de : personnes

Avec un repas assis (1)

Ou

Avec un buffet debout (1)

Des effets spéciaux sont prévus : dossier spécifique à joindre pour autorisation. **Cette utilisation ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé.** (1)

L'évènement programmé ne correspond à aucune configuration type validée par le Cahier des Charges : dossier spécifique au titre de l'article GN6 du règlement de sécurité. **Cette configuration ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé.** (1)

L'évènement programmé correspond à une configuration type mais je sollicite une dérogation au Cahier des Charges d'exploitation : dossier spécifique à joindre pour autorisation. **Cette dérogation ne sera possible qu'avec l'autorisation accordée – dossier validé.** (1)

L'organisateur	Date :	Signature
L'exploitant :	Date :	Signature

(1) Cocher la case correspondante

Fiche descriptive d'événement THÉÂTRE ANTIQUE d'Orange : MANIFESTATION (configuration 4)

Nature et intitulé de la manifestation			
Date(s)		_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _ Et / ou jusqu'au _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _	
Heures d'ouverture quotidiennes Jours :		De _ _ _ h _ _ _ à _ _ _ h _ _ _	
Heures d'ouverture quotidiennes Jours :		De _ _ _ h _ _ _ à _ _ _ h _ _ _	
Repas assis	Sur scène	FMI = 700	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Sur Orchestra :	FMI = 380	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Sur Forum :	FMI = 280	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Déclaration d'effectifs instant T (jauge)			
Buffet debout	Sur scène :	FMI = 1 400	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Sur Orchestra :	FMI = 760	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Sur Forum :	FMI = 560	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Déclaration d'effectifs instant T (jauge)			

Les intervenants :	
Pour la manifestation :	
L'organisateur :	
Organisateur	
Sécurité incendie (SSIAP ou personnes compétentes)	
Société de sécurité – sûreté (CQP)	
Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS)	
Le Chef d'établissement ...	
... ou son représentant :	
Pour mémoire :	
Le Théâtre Antique :	
Culturespaces	04 90 51 17 60
La mairie :	
Service Manifestation	04 90 51 41 41
Service Culturel	04 90 51 45 00
Service Culturel	04 90 51 44 76
Service Gestion du Domaine Public	04 90 51 42 61
Service Bâtiment	04 90 51 42 44
Service Patrimoine Historique	04 90 51 42 43
Les secours :	
Sapeurs-pompiers – SDIS 84 – Orange	04 90 81 71 20
Police nationale	04 90 11 33 30
Police Municipale	04 90 51 55 55

5.5 Message préenregistré à diffuser avant chaque spectacle

(français – anglais)

Mesdames – messieurs

Bienvenue au Théâtre Antique d'Orange qui a le plaisir de vous accueillir.

Pour votre sécurité et en cas d'événement nécessitant une évacuation d'urgence nous vous invitons à repérer les différents dégagements vers les issues de secours les plus proches de vous.

Ces Issues de secours sont signalées par des panneaux vert écriture blanche situés au niveau des dégagements.

En cas de besoin donc, merci de vous déplacer sans précipitation et avec calme vers la sortie la plus proche.

Soyez solidaires et veillez à ne pas bousculer vos voisins.

Merci de respecter les consignes des services de sécurité.

Bon spectacle

